

Châteaubernard

info

mai 2019 - N° 18

École Pablo Picasso



Maternelle La Combe des Dames



Maternelle Petit Prince



École Jules Vallés

Résidence autonomie pour personnes âgées



LES JARDINS DE LOUISE

UNE RESIDENCE PHILOGERIS

73 appartements : studio, T1, T2, T3
et d'espaces collectifs dans un environnement sécurisé.
Une équipe est présente 24h/24 au sein de la résidence
et chaque personne dispose d'un bip d'appel.

A partir de 1 200 €/mois pour une personne
2 050 €/mois pour un couple

 Les Jardins de Louise - contact.jardinsdelouise@philogesis.com - 12 rue Louise Michel - 16100 Chateaubernard - 05 45 32 77 00

Prestations proposées :

- service des repas avec une cuisine faite sur place,
- entretien des appartements et travaux ménagers,
- blanchisserie,
- livraison des courses à domicile...

Planning d'animation varié (inclus dans le prix) :

- atelier mémoire, jeux de société, atelier cuisine,
- atelier créatifs, art floral,
- ateliers bien être (manucure),
- art thérapie,
- sorties extérieures, musique, gymnastique douce et tonique,
- marche accompagnée...



LES ATELIERS des VAUZELLES

L'ESAT les Ateliers des Vauzelles, accompagnant 84 travailleurs en situation de handicap, répond à vos différents besoins même les plus spécifiques, tout en permettant l'insertion sociale et professionnelle.

Nos atouts : Nous sommes réactifs, rigoureux, et prêts à vous offrir un service personnalisé et adapté à votre besoin.

La collaboration avec un ESAT permet une exonération jusqu'à hauteur de 50% de votre contribution à l'AGEFIPH, ou un crédit d'impôt pour les particuliers.

- Petites livraisons avec un camion plateau (colis, palettes)

- Nettoyage des locaux

- Entretien des espaces verts

- Mise à disposition de personnel (caristes, ouvriers de production...)

- Ateliers de conditionnement (sous-traitance, travail à façon)

- Maraîchage bio

DEVIS GRATUITS
contactez-nous !

05 45 36 17 40

31 rue Vauzelles - 16100 CHATEAUBERNARD
poleadulte.accueil@eirc.fr
<http://www.eirc-cognac.com/>

La Bio nous rassemble

Depuis plus de 30 ans la Bio selon Biocoop c'est :

Un réseau coopératif unique

Des valeurs et engagements pour une bio paysanne et de qualité

Ensemble, devenons acteur du changement !

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

PAYS DE COGNAC
141 avenue Victor Hugo - 16100 COGNAC
05 45 82 14 42 - www.biocoop-cognac.com

La Minute Blonde

BAR - TAPAS - BOUTIQUE - LOCATION TIREUSE À BIÈRE



PARTICULIERS - ASSOCIATIONS - PROFESSIONNELS

OUVERT TOUS LES JOURS
10H30-14H00 / 15H30-21H30

Zone du Fief du Roy - Rue Henry Potez
à côté de "ma boulangerie café"
16100 CHATEAUBERNARD

09 86 77 51 54
mbcognac@bbox.fr

 La Minute Blonde Cognac



Sommaire

- 3 Édito
- 4 Infrastructure
- 5 Calitom
- 6 Vie associative
- 9 Vie scolaire
- 12 Arts, culture, spectacles
- 16 Agenda
- 18 Arts, culture, spectacles
- 20 Budget
- 22 Hommages
- 23 BA709
- 24 Infos municipales
- 26 Bien vivre
- 27 Expression libre
- 28 Espaces Verts

Photo couverture : Les jardins des écoles de Châteaubernard

Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

En période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8 h à 19 h

En période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques.

Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



C'est avec une grande tristesse que nous voyons partir trois figures castelbernardines : Bernard Pique, Pierre Singaraud, Jacques Colin. Tous les trois, à des titres divers, avaient mis leurs talents au service de la communauté. Que leur mémoire nous soit douce et féconde.

On l'oublie souvent : le monde associatif porte de nombreux projets qui profitent à tous. Les femmes et les hommes qui s'y activent ne comptent ni leur temps, ni leur peine. Alors, que vous soyez ou non membres d'une association, venez nombreux à Associations en Fête le 31 août au Castel. Ainsi exprimé, votre soutien ira droit au cœur de chacun.

Du 4 au 11 août, Châteaubernard accueillera des cyclotouristes de tous horizons, nationaux et internationaux, qui logeront principalement à Dizedon, sur un site aménagé en camping éphémère. De nombreux sportifs sont toujours en quête de gîtes, appartements, chambres chez l'habitant... Si vous disposez de l'un ou l'autre, contactez sf2019.hebergement@gmail.com : vous participerez ainsi à la construction de ce formidable événement et ferez sans doute une belle rencontre.

Le budget présenté au conseil municipal de mars marque une trêve bienvenue dans la baisse des recettes communales. Nous pouvons donc envisager de nouveaux projets qui tiendront compte des suggestions que vous nous avez faites, notamment à l'occasion des quatre rencontres « Débat national ».

Enfin, je vous renouvelle ma proposition : vous avez une belle idée, petite ou grande pour Châteaubernard ? Vos arguments sont solides et vous êtes prêt à vous impliquer ? Envoyez votre projet à mon intention à secretariat@mairie-chateaubernard.fr ou à la mairie, 2 rue de la Commanderie. Si une proposition s'avérait réalisable, elle pourrait être mise en œuvre.

Votre maire
Pierre Yves Briand

Pour contacter la rédaction du journal :

chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Journal municipal d'informations

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51

Directeur de la publication : Pierre Yves Briand

Rédaction : Comité de Communication

Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard

Photos : Mairie Châteaubernard

Dépôt légal avril 2019

Imprimeur : IRO

Bon à savoir !

Travaux sur la route de Barbezieux (Départementale n°731)
Dans le cadre de la sécurisation de l'entrée de la base aérienne 709, un giratoire va être aménagé. Le début des travaux est annoncé pour la dernière semaine d'août pour une durée d'un mois.



Nouveau en Charente !

calitorama

un lieu unique pour favoriser le réemploi !

Ouvert depuis le 1^{er} avril

**Trop d'objets et de matériaux pouvant être réutilisés
sont jetés en déchèterie. Venez les déposer
ou en récupérer gratuitement à Calitorama.**

Sur le site de la déchèterie de Châteaubernard, Calitorama :

une approche unique des objets et matériaux usagés apportés en déchèterie.

zone
1

Un pôle d'animation pour sensibiliser au réemploi et à la prévention des déchets avec des ateliers à thème programmés régulièrement :

- réduction des déchets, du gaspillage alimentaire, atelier de réparation de vélo, remise en état...



réemployer

zone
2

Deux zones gratuites pour permettre aux usagers du site de bénéficier d'un lieu pour donner ou récupérer des objets et matériaux :

- zone n°2 : les objets
- zone n°3 : les matériaux



réemployer

zone
3

Déposez ou récupérez gratuitement des objets et matériaux

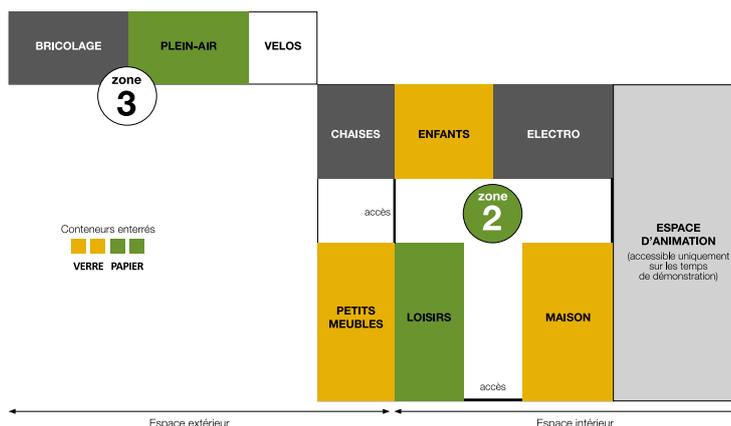
Objets autorisés en intérieur

La maison : vaisselle, bibelots, décoration, accessoires, lampes...

Le matériel électrique et électronique : cuisine et high tech...

Les enfants et puériculture : jouets, jeux...

Les loisirs : livres, CD/DVD, disques, sports...



échanger



Objets autorisés en extérieur

Les petits meubles

Les vélos

Le carton

Le jardin/plein-air : outils, pots de fleurs, accessoires de jardin, piscine...

Les travaux : outils, maçonnerie, faïence, carrelage, lino, parquet, plaques de plâtres, huisseries, quincaillerie, chutes de bois...

Les équipements de cuisine et salle de bain : évier, douche, porte-serviette...

Les palettes et cagettes

prolonger
la durée de **vie**

échanger



L'Amicale des Retraités de Saint-Gobain

Elle ne s'en laisse jamais conter ; que ce soit lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2019 (70 présents pour la réunion et la galette, et 51 convives pour le repas) ou de leur repas de printemps du 23 mars dernier où 70 personnes ont partagé un copieux repas mais se sont vite dépensées sur la piste de danse.



Parkinson... et vous

" Il y a 10 ans, j'apprenais que j'étais touché par la maladie de Parkinson. A l'issue du diagnostic, je me suis senti désemparé et démuné face à une pathologie que je ne connaissais pas et à ce que me préparait cette nouvelle vie.

Après quelques années difficiles d'acceptation de la maladie, j'ai décidé d'agir et de la combattre.

Le contact avec l'association France Parkinson a été alors un véritable soutien.

Aujourd'hui, mon épouse et moi sommes les référents de l'antenne du Cognaçais, rattachée au comité 16 France Parkinson.

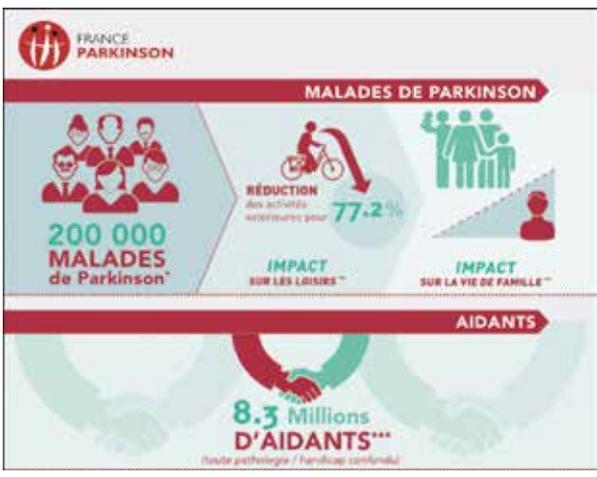
A notre tour, nous pouvons peut-être vous apporter de l'aide ! "

Francis et Evelyne

Référents de l'antenne France Parkinson de Cognac

Contact :

fp-antennedecognac@orange.fr ou 06 42 33 93 74



Enfant de troupe, après un brevet de technicien supérieur en aéronautique avion hélicoptère, Bernard PIQUE voyait une carrière militaire s'ouvrir devant lui. Cependant, frappé d'une balle dans le dos, le voilà paraplégique à l'âge de 20 ans. En 1957, reconnu grand invalide de guerre, là où beaucoup auraient cédé au désespoir, il trouve la force de commencer une nouvelle vie faite de défis et de combats.

Champion aux multiples exploits en athlétisme et au tir aux armes, dirigeant sportif et associatif, Bernard PIQUE multiplie les engagements sur le plan civil, social et humain.

Avec l'Association des Paralysés et Amputés de la Charente (ASPAC), il développe le mouvement sportif handi en Charente. Il ne cesse de lutter pour l'aide aux personnes en situation de handicap physique : ainsi la création de l'Association des Handicapés Physiques de la Charente (AHPC) permit à de nombreux membres de rompre leur isolement social.

Délégué du district ainsi qu'à la Communauté de Communes, maire-adjoint chargé des sports de 1983 à 2001, il crée en 1989 l'Office Municipal des Sports de Châteaubernard.

En 1988, il œuvre à la réalisation de la salle de sport pour handicapés physiques, rue Jean-Monnet, sa grande fierté.

Élu précurseur, Bernard était notre monsieur Accessibilité castelbernardin et, en cela, il contribua largement à rendre accessibles nos infrastructures locales.

En 2013, il reçoit la médaille de la commune, petite mais ô combien symbolique.

Il fut membre du Centre Communal d'Action Sociale d'avril 2014 à avril 2017.

Au sein du complexe Jean-Monnet, la salle handi porte son nom en lettres d'or, témoin de son action en tant que sportif et citoyen engagé.

Son parcours, fait de luttes et de prouesses, s'est vu récompenser au plus haut niveau national de la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur.

« Le dernier combat contre la maladie vous a brisé nous laissant tous orphelins.

Nous pensions naïvement qu'une fois encore vous la dompteriez et qu'elle ne pourrait vous emporter avec elle.

A votre épouse, vos filles, petits-enfants et famille, nous présentons nos condoléances. Nous saluons l'homme aux valeurs de solidarité et d'humanité, celui qui sut transmettre et donner sans compter ».

Hommage à Bernard PIQUE

01.12.1936 – 25.01.2019

RECONNAISSANCES NATIONALES

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire
Croix du Combattant Volontaire Afrique Française du Nord (AFN)
Médaille du Combattant AFN
Titre de reconnaissance de la Nation
Médaille Commémorative AFN
Médaille des Grands Blessés de Guerre

PALMARÈS SPORTIF

Athlétisme

10 titres de champion de France (javelot, poids, course 100 m, triathlon) de 1968 à 1974
Vice-champion d'Europe du pentathlon à Kerpape
Vainqueur Hongrie/France 1971 et 1972 (javelot, poids, course 100 m)
Médaillé de bronze aux Jeux Mondiaux de Saint-Étienne 1972

Tir aux armes

14 titres de champion de France, carabine 10 m/50 m de 1970 à 1985
Vainqueur Hongrie/France 1971, carabine 10 m/50 m
Vainqueur Yougoslavie/France 1972, carabine 10 m/50 m
Médaillé olympique aux JO Arnhem (Pays Bas) 1980
Deux titres de champion de France valides Toulouse/Strasbourg, carabine 10 m
Vainqueur de 4 coupes du Monde 1981/1982/1983/1985, carabine 10 m
Médaille d'argent championnat d'Europe (Suisse) 1981, carabine 10 m / médaille d'argent par équipe
Vainqueur Bérus/France 1986, carabine 10 m/50 m
Record de Bérus, carabine poudre noire 50 m
Médaille d'argent France/Bérus 1987, carabine 10 m/50 m
Classé tireur de haut niveau senior 1 - senior 2
Conseiller technique fédéral régional de tir aux armes FFT et handisport
et aussi... Médaillé or, argent, bronze Jeunesse et Sport
Plaquettes d'or Angoulême - Cognac (2) - Châteaubernard - Fontenay-le-Comte – Bordeaux

PALMARÈS ASSOCIATIF

Fondateur de la Fédération Française Handisport
Fondateur en 1968 et président jusqu'en 2014 du mouvement sportif handi en Charente avec l'Association des Paralysés et Amputés de la Charente (ASPAC)
Fondateur puis président de 1987 à 2015 de l'Association des Handicapés Physiques de la Charente (AHPC)
Fondateur en 1977 et président en 1981 du comité régional handisport Poitou-Charente
Membre titulaire du Comité régional olympique sportif français
Vice-président de l'Office Municipal des Sports de Cognac de 1970 à 1988.
et aussi... Délégué de l'association des Paralysés de France de 1977 à 1987
Membre titulaire de la COTOREP puis de la MDPH pendant plus de 30 ans
Acteur de la mise en place de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité en 1980
Réfèrent de la DDT Charente pour l'accessibilité des lieux publics pendant plus de 20 ans
Membre du Conseil Consultatif Départemental des Personnes Handicapées depuis sa création en 2002
Membre titulaire d'Ohé-Prométhée, Cap Emploi

Les bienfaits du Tai Chi Chuan

Pratiqué régulièrement, le tai chi a de réels bienfaits sur la santé.

Sur le plan physique tout d'abord : on gagne en souplesse grâce aux étirements progressifs des tendons ; les mouvements lents, de grande amplitude sont bénéfiques aux articulations. Il est aussi recommandé aux personnes souffrant de maux de dos. Il permet également d'améliorer les capacités cardiaques et pulmonaires et aide à faire baisser la tension artérielle.

Par le jeu de transfert du poids du corps d'un pied sur l'autre, le tai chi améliore en outre le sens de l'équilibre. De manière générale, le tai chi aide à mieux intégrer son schéma corporel et coordonner ses mouvements. Dans le tai chi, on apprend effectivement à maintenir le corps centré et aligné tout en étant en mouvement.

Sur le plan psychique, le tai chi peut améliorer les problèmes de sommeil, les états d'anxiété et de stress.

Davantage qu'une discipline physique se limitant à des mouvements, le tai chi est en effet un art de vivre, où on recherche l'harmonie entre le corps et l'esprit.

Enfin, la pratique du tai chi est un excellent exercice pour la mémoire et la concentration ; mémoriser les mouvements, les enchaînements, les effectuer, demande un réel effort d'attention. La pratique du tai chi s'avère ainsi particulièrement intéressante chez les personnes âgées ; notamment chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les cours ont lieu dans salle Sainte-Thérèse, route de Barbezieux, 16100 Châteaubernard

- Le lundi :
 - cours 1^{ère} et 2^{ème} années de 18h30 à 19h30
 - cours 3^{ème} année et plus de 19h30 à 20h30
 - cours pour le sabre de 20h30 à 21h00

- Le jeudi : pour tous de 19h à 20h30

Venez nous rencontrer à la Salle Sainte Thérèse lors de nos cours, pour une démonstration ou pour de plus amples renseignements, afin d'agrandir notre équipe de 22 adhérents.

Nous serons également présents le 31 août prochain à la Fête des Associations à Châteaubernard mais aussi au Forum des Associations à Cognac.

Nous vous attendons !

L'association la Fille De Jade Tai Chi Chuan - École Yang enseignant

Contact : Français : 06 07 88 23 12



acmi

**Conception
Fabrication
Vente**

Maintenance de l'HYDRAULIQUE



05 45 82 18 96

16100 CHATEAUBERNARD

www.acmi16.com - acmi.cognac@wanadoo.fr



COGNAC

L'échassier

*Pineau
Methode Traditionnelle
Vins Liqueurs*

Jacques Collin propriétaire viticulteur:

6 rue Bellevue 16100 Chateaubernard Fax - Tel : 05.45.32.04.93



Fin 2018, les élèves des classes CM1/CM2 des écoles Jules Valles et Pablo Picasso ont participé à l'opération "dessins de Noël". Pour rappel, les élèves ont envoyé des dessins aux militaires en mission à l'étranger et donc loin de chez eux en fin d'année.

Aujourd'hui chaque école reçoit "une lettre de félicitations" délivrée par le Président de Solidarité Défense et le Président de l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve).



La commission scolaire remercie chaleureusement M. Cantillon, membre de l'AOR (Association des Officiers de Réserve), les enseignants et tous les élèves pour cette opération citoyenne qui dépasse nos frontières.

La motivation est si grande que TOUS sont prêts à reconduire cette opération pour Noël 2019.

Projet intergénérationnel

Les élèves de CP de la classe de Madame Cordier ont eu la chance de collaborer avec leurs aînés des Jardins de Louise. Avec le concours de leur animatrice Alexandra, jeunes et moins jeunes ont pu réaliser ensemble des masques d'animaux en papier recyclé et échanger autour de la lecture de contes traditionnels.



Ces rencontres ont eu lieu une fois par semaine, le jeudi ou le vendredi après-midi. A l'issue de ces moments passés en classe, les enfants se sont rendus masqués, au thé dansant des aînés pour clôturer le premier chapitre du projet.

La prochaine étape concernera un travail autour des moulins et de la vie d'avant. L'enthousiasme est au rendez-vous !





Le jardin de Jules en éveil !

Les élèves de CE2 CM1 et CM2 de l'école Jules Vallès ont commencé à s'atteler à leur coin nature. Quelques nouveaux arbustes ont pris place autour de la plaque noire au fond de la cour. On peut y admirer notamment un lilas et des noisetiers. Les enfants ont commencé à



préparer le terrain pour de futures plantations et peuvent admirer leurs superbes tulipes. Mais il y a encore du travail pour les semaines à venir.

Poursuite du projet jardin à l'école Pablo Picasso



Pour l'année scolaire 2019-2020, l'équipe éducative de l'école a souhaité poursuivre cette action initiée il y a deux ans à l'école. Une deuxième phase d'aménagement a donc été prévue, un espace d'accueil avec des bacs et une estrade permettant d'accueillir du public, de présenter des petits spectacles ou des animations. Un poulailler a également été mis en place et notre mère poule a donné naissance à des petits poussins, pour le plus grand plaisir des enfants de l'école. Pour cette deuxième partie du projet, des financements ont été obtenus au niveau du Conseil Départemental de la Charente, de la mairie

de Châteaubernard et de la DRAC. Les animations ont été faites avec l'association des Jardins Respectueux avec l'ensemble des classes de l'école. Grâce à ce projet, l'école a reçu une labellisation E3D. Une 2^{ème} fête du jardin prévue le vendredi 17 mai viendra clôturer les animations de cette année, ce qui permettra aux enfants de présenter aux parents ce lieu de vie et d'apprentissages.





Maternelle de la Combe des Dames

Pas de concours de jardin fleuris, mais des jardiniers en devenir.



Maternelle du Petit Prince

" Avec l'aide des Jardins Respectueux, les classes de petits et moyens de l'école Le Petit Prince ont fabriqué deux carrés potagers à proximité des classes. Ils les ont remplis de paille et de terre et y ont planté quelques aromatiques. Au centre de ces bacs, deux tours à pommes de terre ont été réalisées. Pour attirer abeilles et coccinelles, les élèves ont également construit des gîtes à insectes. Depuis ce jour, les enfants arrosent et réalisent des semis dans cet espace ".



Arts, culture, spectacles

Bientôt à la médiathèque

En avril mai



Lancement des prix littéraires

En partenariat avec Festival Polar, Littératures européennes, La voix des lecteurs. Pour partager vos impressions de lecture, découvrir des auteurs, inscrivez-vous à l'accueil de la médiathèque et participez au prix littéraire de votre choix.

Animations adultes



La
Voix des
lecteurs

Mercredi 16 mai à 10h



Festival « Graines de mômes » Spectacle : " Contes doudous "



Par Florence Desnouveaux
Contes Doudous invite à se rassembler autour de contes et jeux de doigts pour découvrir le plaisir d'écouter des histoires tous ensemble.

De 6 mois à 3 ans

Mercredi 29 mai à 10h30



L'heure du conte : « Les arbres »

L'heure du conte vous emmène dans le monde des arbres.

Dès 4 ans.



Mercredi 26 juin à 15h



Spectacle : « Mademoiselle » par la Cie "Pas folle la guêpe"

A l'aide de son petit théâtre de bois attaché sur son porte bagage, Mademoiselle nous fait voyager dans son univers poétique au travers d'histoires qu'elle enrichit au gré de ses rencontres et de ses expériences. Laissez-vous surprendre par la troupe de personnages drôles et attachants qui se cachent dans ce décor d'autrefois.

Dès 3 ans.



Mercredi 17 juillet à 10h30



Lectures sur l'herbe

Venez partager un moment de détente en écoutant des histoires dans le jardin de la médiathèque.

Dès 4 ans.



Inscription à la médiathèque 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr

Arts, culture, spectacles

Dans les salles d'exposition

Ateliers Tricot'thé

Les enfants et les adultes se retrouvent pour un moment de complicité dans l'élaboration de leur projet artistique.

Pour plus de renseignements voir à l'accueil de la médiathèque, ou au 05 45 32 76 76



Du 9 au 20 juillet

Exposition : « Bulles de jeu »

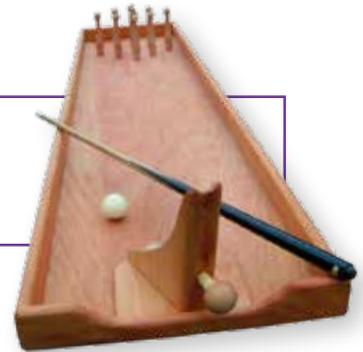
Venez découvrir et essayer tous les jeux géants en bois présentés dans les salles d'exposition et le jardin de la médiathèque !



Mercredi 10 juillet

Animations « bulles de jeu »

Un animateur de l'association AH TOUPIE sera présent l'après-midi.



Vu à la médiathèque

19 décembre 2018

L'heure du conte

Noël



13 mars 2019

L'heure du conte

Poésie

6 février 2019

L'heure du conte

L'Asie



Renseignements 05 45 32 76 76

Salles d'exposition - 2 rue de la Commanderie 16100 Châteaubernard

Votre médiathèque à domicile ?

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer à la médiathèque ? La Municipalité de Châteaubernard vous propose de mettre en place, si vous le désirez, un portage de documents à domicile. N'hésitez pas à contacter la Médiathèque municipale pour vous faire connaître et nous faire part de vos attentes.



Le coup de cœur de l'équipe de la médiathèque

Le grand méchant renard de Benjamin Renner - Delcourt 2015 - (BD jeunesse)

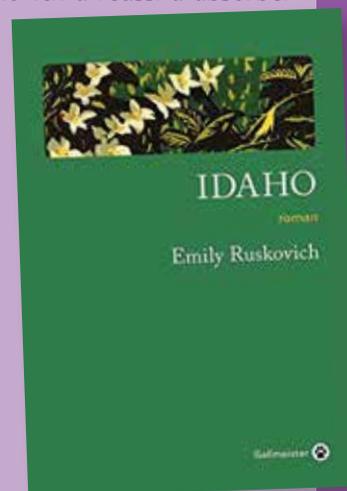


Que croyez-vous qu'il se passe quand un renard incapable de faire peur à une poule vole ses œufs, et les couve pour manger les poussins ? Vous le découvrirez dans cette BD réjouissante, totalement iconoclaste, au langage parfois fleuri, il faut le savoir, et où les rôles sont tellement inversés qu'on ne sait plus qui est vraiment le méchant, qui doit avoir peur de qui... Les gags percutent, les situations sont absurdes, le grand

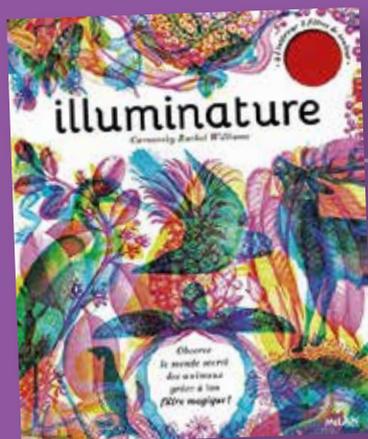
méchant renard est une fable à mettre entre toutes les mains, adultes et enfants y trouveront leur compte. A savourer sans délai !

Idaho d'Emily Ruskovich - Gallmeister 2018 - (roman)

Un seul geste, un geste horrible et une famille est à jamais détruite. Emily Ruskovich a réussi à absorber le lecteur en l'invitant à entrer dans les profondeurs de l'âme humaine. C'est une écriture sensible qui exprime les sentiments et les émotions des personnages avant et après le drame ainsi que les non-dits. Le lecteur veut comprendre pourquoi, veut savoir ce qu'il s'est passé. Mais, on ne fait que percevoir les ressentis des protagonistes. Des personnages forts portent ce roman surtout Ann,



la nouvelle compagne du père de famille. Elle prend en charge la douleur et les souvenirs qu'il est condamné à oublier par sa maladie dégénérative. C'est avec elle que nous arrivons à éprouver l'indicible. C'est un livre d'une beauté fascinante, bouleversant et captivant !



Illuminature de Rachel Williams - Milan jeunesse 2016 - (album jeunesse)

Ce magnifique documentaire transportera vos enfants au cœur de la jungle, des océans, des savanes et des forêts du monde !

Grâce à l'utilisation des filtres de couleurs, ils pourront découvrir la nature exceptionnelle de ces milieux et observer les animaux diurnes et nocturnes qui y vivent. Ce bel ouvrage ludique est une invitation au voyage et à l'observation !



Audilab

Ensemble, pour une belle écoute



LES JOURS
DÉCOUVERTE

www.audilab.fr

1 BILAN AUDITIF⁽¹⁾
+
1 MOIS D'ESSAI
GRATUITS⁽²⁾

LE MEILLEUR
DE
L'INNOVATION

4 ANS
DE GARANTIE
SERVICES
INCLUS

(1) Test non médical - (2) Sur prescription médicale

CHÂTEAUBERNARD

Optique Violette ATOL
C.Cial Auchan Cognac
05 45 36 82 49

COGNAC

33, bd D. Rochereau
05 45 81 77 96

SAINTES

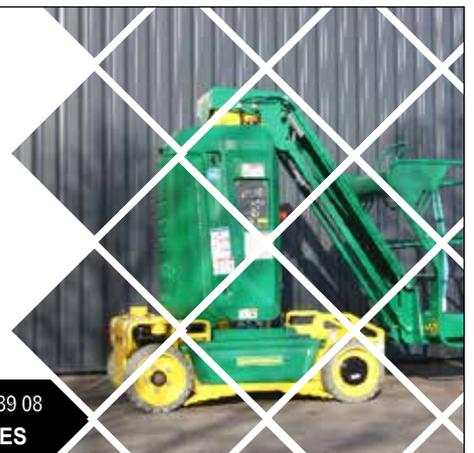
69, Cours National
05 46 74 38 72

#ActeursDeVosChantiers



Location de matériel de chantier

Locatoumat
COGNAC
RUE F MITTERRAND
16 100 CHATEAUBERNARD
05 45 36 27 27
cognac@locatoumat.com



NOUVELLE AGENCE **VENMAT** Rue des frères Morane 16100 CHATEAUBERNARD 06 26 77 65 98 • 06 84 97 89 08
ACHAT VENTE MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION • ENTRETIEN • RÉPARATION PIÈCES DÉTACHÉES

Agenda

Mai 2019

- Me 15** Atelier tricot/thé et pompons - salles d'exposition - 14h30 - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Ve 17** Fête du jardin - École primaire Pablo Picasso - 16h - APE des écoles des Pierrières
- Sa 18** stage de perfectionnement Taï Chi - salle Sainte Thérèse - 9h - La Fille de Jade
- Sa 18** Tournoi débutants - Stade Claude Boué - 9h - ou **Di 19** SLC Football
- Sa 18** spectacle "petites cordes entre amis" - le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard
- Sa 18** TMC - 8/10 ans - Plateau couvert des Pierrières / stade Claude Boué - Tennis Club
- Di 19** Fête du pain et de la caillebotte - Place Raymond Buzin - Comité des fêtes
- Ve 24** Vente de gâteaux - Parc de la Combe des Dames - 15h30 - A.P.E. des écoles de la Combe des Dames
- Ve 24** Fête des voisins
- Sa 25** Soirée dansante et stages - le Castel - Mille voltes
- Di 26** Élections Européennes
- Me 29** L'heure du conte - les arbres - Médiathèque - 10h30 - Médiathèque, ville de Châteaubernard

Juin 2019

- Sa 1** Tournoi (U11-U13) - Stade Claude Boué - SLC Football
- Di 2** Tournoi (U15-U17) - Stade Claude Boué - SLC Football
- Lu 3** Don du sang - salle des fêtes des Pierrières - 15h30/19h30 - Amicale des donneurs de sang du Cognçais
- Ve 7** Vente de sachets-goûters - Parc de la Combe des Dames - A.P.E. des écoles de la Combe des Dames
- Ve 14** Kermesse des écoles - Parc de la Combe des Dames - A.P.E. des écoles de la Combe des Dames
- Ve 14** Spectacle de danse - le Castel - 20h30 - École de danse Estelle Simon
- Sa 15** Spectacle de danse - le Castel - 20h30 - École de danse Estelle Simon
- Sa 15** TMC vert filles et garçons (08/10 ans) - Plateau couvert des Pierrières / stade Claude Boué - Tennis Club
- Sa 15** Tournoi jeunes - Plateau couvert des Pierrières
- au Sa 22** stade Claude Boué - Tennis Club
- Sa 15** Journée "portes ouvertes" - Aéroclub Le Parveau
- et Di 16** 9h/19h - Les ailes Cognçaises
- Sa 15** Braderie solidaire - Local du secours populaire - 10h/13h - Secours populaire
- Sa 15** Groupe de parole - salle Sainte Thérèse - 10h/12h - France Parkinson
- Di 16** Spectacle de danse - le Castel - 16h - École de danse Estelle Simon
- Di 16** Brocante - Parc de la Combe des Dames - A.P.E. des écoles de la Combe des Dames
- Ma 18** Cérémonie Commémorative - Stèle des Justes - 11h30 - Ville de Châteaubernard
- Ve 21** Kermesse des Écoles - Des Pierrières - Parc des Pierrières
- Ve 21** Spectacle de danse - le Castel - 20h30 - École de danse Fabienne Zeman
- Sa 22** Spectacle de danse - le Castel - 20h30 - École de danse Fabienne Zeman
- Sa 22** Assemblée Générale - Stade Claude Boué - 10h - SLC Football
- Me 26** Spectacle "Mademoiselle" par la compagnie "Pas folle la guêpe" - Médiathèque - 15h - Médiathèque, ville de Châteaubernard

JEUDI 23 MAI 2019
14h30 à 17h00

Thé Dansant

Entrée 7€
Au profit de la Section des Anciens Sapeurs Pompiers de Charente

Renseignements / inscriptions au 06.45.32.77.99

Animé par Martine Quintard et Les Marnies en Folie

Les Jardins de Louise
12 rue Louise Michel 16100 Châteaubernard

la fête des voisins
mardi 4 mai 2019

20 ans

www.millevolteschateaubernard.fr

Soirée dansante
Le Castel
Châteaubernard

Samedi 25 mai 2019
21 h

GUY ANIMATION

12 €, gratuit - de 18 ans

Renseignements
07 81 92 15 53 ou 06 99 69 22 99
millevolteschateaubernard@gmail.com
Facebook - association de danse de salon mille voltes

Stages de danse
Le Castel
Châteaubernard
Samedi 25 mai 2019

14 h 30 - 15 h 30 : danse en ligne
Corine Mandelles - Quentin Delage

15 h 45 - 16 h 45 : Momo
Philippe Moreau

17 h - 18 h : Rock
Philippe Moreau

Renseignements
07 81 92 15 53 ou 06 99 69 22 99
millevolteschateaubernard@gmail.com
Facebook - association de danse de salon mille voltes

Les Jardins de Louise
vous invitent en ce Solstice d'Été pour

une **Animation Musicale:**
« Solstices et Équinoxes »
Vendredi 21 juin 2019 à 15h00
en salle restaurant

Avec Mme Seigneurin Marigliano Fabierre
Harpe - Musique Celtique -
Entrée Gratuite et ouverte à tous
Renseignements :
Les Jardins de Louise
12 rue Louise Michel - 16100 Châteaubernard - 06 45 32 77 00

Line: découvrez la Fête des Filles Celtes qui est
Academy à nous apprendre sur nos propres filles ainsi que
la Magie de l'Instrument Sacré des Druides : la Harpe Celtique

Juillet 2019

- Lu 1** Don du sang - salle Jean-Tardif - 8h30/12h - Amicale des donneurs de sang du Cognaçais
- Me 3** Spectacle Offenbach - le Castel - Conservatoire de musique
- Je 4** Repas d'été Club des Aînés - 12h - Salle des Fêtes
- Ve 5** Vente de sachets-goûters - Parc de la Combe des Dames - 15h30 - A.P.E. des écoles de la Combe des Dames
- Di 7** Brocante - Parc des Pierrières - SLC Football
- Lu 8** Tournoi adultes - Plateau couvert des Pierrières /
- au Di 21** stade Claude Boué - Tennis Club
- Ma 9** Partir en livre - Jouons avec "bulles de jeux" -
- au Ma 23** Médiathèque - ville de Châteaubernard
- Me 17** Partir en livre - Animation - salles d'exposition - après-midi - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Me 17** Lecture sur l'herbe dans le jardin - Jardins de la médiathèque - 10h30 - ville de Châteaubernard

Août 2019

- Di 4** Semaine fédérale internationale de cyclotourisme
- au Di 11**
- Lu 5** Don du sang - salle des fêtes des Pierrières - 15h30/19h30 - Amicale des donneurs de sang du Cognaçais
- Sa 31** Concours 16 doublettes mixte - Boulodrome rue des Quillettes - ASV Boules Lyonnaises
- Sa 31** Fête des associations (animations/conférences) - le Castel - 10h/19h - Ville de Châteaubernard



10, Avenue de barbezieux - Châteaubernard
(au passage à niveau)
Tél. 05 45 32 63 16 - ilovepizza.fr

Septembre 2019

- Di 4** Concours 32 doublettes promotions - Boulodrome rue des Quillettes - ASV Boules Lyonnaises
- Lu 5** Don du sang - salle Jean-Tardif - 8h30/12h - Amicale des donneurs de sang du Cognaçais
- Di 15** Vide grenier, foire aux livres et vinyles - Plateau couvert des Pierrières - Comité des fêtes
- Ve 20** Assemblée Générale - salle Jean-Tardif - 18h30 - APE des écoles de la combe des Dames
- Ve 20** Rentrée littéraire avec Nathalie Jaulain - Médiathèque - 18h - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Me 25** L'heure du conte - P'tits bonhommes et P'tites bonnes femmes - Médiathèque - 10h30 - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Je 26** Assemblée générale - salle Jean-Tardif - APE des écoles des Pierrières

Octobre 2019

- Sa 5** Concours de tarot - salle Jean-Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Lu 7** Don du sang - la salamandre - 15h30/19h30 - Amicale des donneurs de sang du Cognaçais
- Me 9** Fête de la science "atelier "la magie des bulles de savon" - Médiathèque - 15h - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Ve 11** Braderie solidaire - Local du secours populaire - 10h/13h - Secours populaire
- Sa 12** Soirée Cabaret - le Castel - 20h30 - Comité des fêtes
- Di 13** Concours de tarot - salle Jean-Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Di 13** Festi'Fil puces des couturières - Plateau couvert - Club des aînés
- Sa 19** Fête de la courge - Potager des jardins de l'Yeuse
- et Di 20** rue de la Trache - 14h/18h - Les jardins respectueux
- Di 20** Repas - Salle des fêtes des Pierrières - Comité de jumelage de Châteaubernard
- Me 30** Contes à frissonner par la Compagnie Vox Populi - Médiathèque - Médiathèque, ville de Châteaubernard
- Je 31** Halloween

Arts, culture, spectacles

Présentation du programme du Castel
mardi 3 septembre 2019 à 19h

Billetterie
au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h,
en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr
Placement libre
Réservation indispensable pour cet évènement gratuit
05 45 32 76 81 Ville de Châteaubernard

100 %
Castel



Vu au Castel

Une Famille modèle

Théâtre

Samedi 5 janvier 2019

Une pièce pleine de tendresse et teintée de réalité. Merci aux comédiens du théâtre des Salinières de Bordeaux.



Djihad

Théâtre

Vendredi 25 janvier 2019

Ce n'est pas sans émotion, bouleversé mais aussi heureux que le public a quitté le Castel. Une pièce drôle sur un sujet d'actualité difficile par des comédiens extraordinaires... Hâte de voir la suite !

Arts, culture, spectacles

Petites et grandes histoires de France

par *Frédéric Gersal*

Mercredi 6 février 2019

Par sa verve coutumière mêlant anecdotes et petites histoires, Frédéric Gersal a conquis une salle comble.

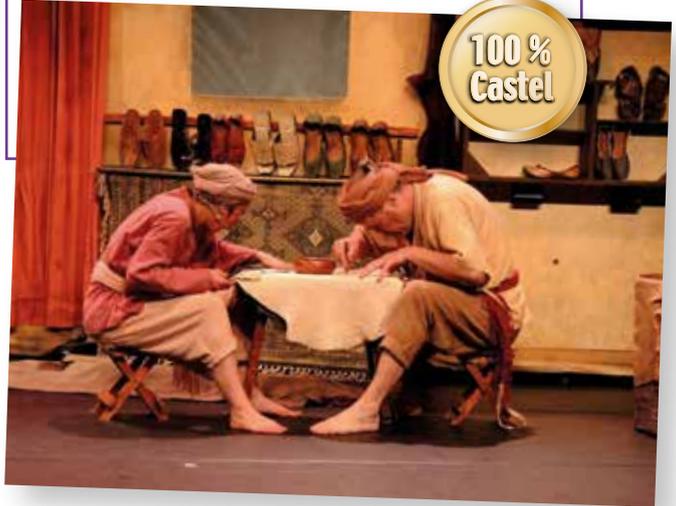


Le savetier de Thanjavur

Ciné théâtre musical

Samedi 16 février 2019

Un joli conte musical fantastique qu'il était bon de partager en famille.



Avalon celtic dances

Danses celtiques

Samedi 23 février 2019

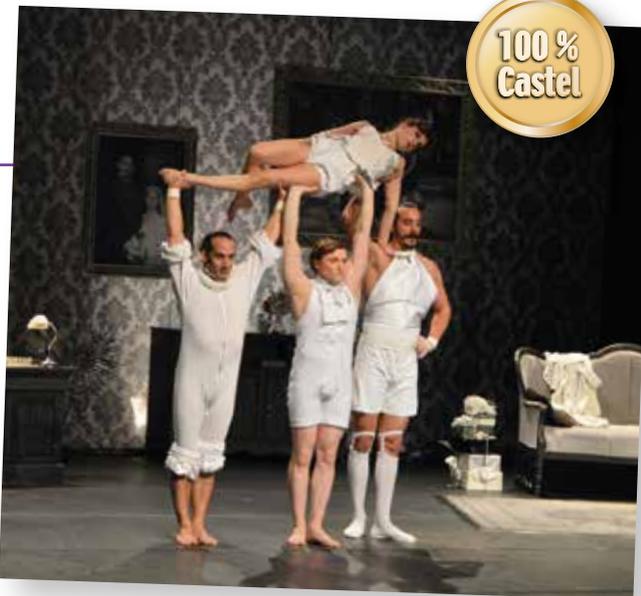
Le comité des fêtes nous a proposé le temps d'une soirée en terres celtiques un spectacle plein d'énergie et de virtuosité !

The Elephant in the room

Cirque

Mercredi 20 mars 2019

Une « comédie circassienne déjantée » ? Assurément et surtout une combinaison réussie de cirque, de théâtre et de music-hall. Un spectacle inhabituel, une bombe d'esthétisme, et de folie joyeuse que les curieux ont adoré !



Le Technicien

Théâtre amateur

Vendredi 15 mars 2019

Bravo aux comédiens, aristocrates du rire et de la sensibilité, rompus à tous les styles. Irrésistibles ! Un merveilleux moment de rire qui est passé à toute allure.



Tous au cinéma

Comédie musicale

29,30 et 31 mars 2019

Accompagné des chorales des collèges Saint Joseph et Claude Boucher, Créascène a fait souffler un vent de fraîcheur et de vitalité sur le Castel

Budget 2018

Le conseil municipal a voté le jeudi 4 avril le compte de gestion et le compte administratif 2018 ainsi que le budget primitif de Châteaubernard pour l'année 2019.

Dans un contexte toujours marqué par des contraintes fortes, Châteaubernard, parvient grâce à des efforts constants, à maintenir un niveau d'investissement et un service public de qualité

Qu'est-ce qu'un budget ?

C'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses. Le budget communal est un acte fondamental de la gestion communale ; Il est élaboré par l'autorité exécutive, c'est-à-dire le maire. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. De prévision, parce qu'il doit évaluer les futures recettes et dépenses. D'autorisation, parce que son vote par le conseil municipal autorise le maire à engager les dépenses votées.

2018 des budgets réels

Pour fonctionner

La ville a disposé de 4 855 473,36 € de recettes et a dépensé 4 296 788,27 €
Soit un résultat brut positif de 558 685,09 €

Quand la ville a reçu 100 € pour fonctionner, ils provenaient...

- 44,12 € Des partenaires publics pour
- 37,81 € Des contribuables (taxes et impôts)
- 9,30 € Des usagers des services pour
- 7,65 € De l'État (dotations et compensation TVA)
- 0,82 € De remboursements et diverses recettes
- 0,30 € De remboursements de la poste

Quand la ville a dépensé 100 € pour fonctionner, ils ont servi à hauteur de...

- 28,56 € pour la vie scolaire, centres de loisirs, crèche
- 27,97 € pour les services techniques et les travaux courants
- 14,87 € pour l'administration générale de la mairie
- 7,88 € pour la culture (médiathèque et le Castel)
- 6,63 € pour les amortissements
- 3,36 € pour les frais communs divers
- 2,95 € pour les indemnités et frais des élus
- 2,56 € pour reversement solidaire État et autres collectivités
- 2,38 € pour la police et la sécurité
- 1,08 € pour le service social
- 1,04 € pour le remboursement des intérêts des emprunts
- 0,72 € pour l'agence postale

Pour investir

La ville a disposé de 1 375 752,80 € de recettes et a dépensé 1 336 867,41 €
Soit un résultat brut positif de 38 885,39 €

Quand la ville a reçu 100 € pour investir, ils provenaient...

- 77,12 € De l'autofinancement
- 19,83 € De l'État et des taxes
- 3,00 € Des partenaires publics
- 0,05 € De recettes diverses

Quand la ville a dépensé 100 € pour investir, ils se répartissaient ainsi...

- 28,62 € pour les réseaux
- 20,88 € pour les écoles
- 14,96 € pour la voirie
- 12,38 € pour le remboursement du capital des emprunts
- 7,26 € pour l'administration
- 4,91 € pour les véhicules et le matériel
- 3,63 € pour les acquisitions foncières
- 3,04 € pour les bâtiments
- 2,83 € pour la culture
- 1,49 € pour l'environnement urbain

Les indicateurs d'une gestion saine !

- Le maintien des taux de fiscalité avec une pression fiscale largement inférieure à la moyenne départementale.
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement dont les charges de personnel.
- Un très faible endettement (1,3 millions d'€).
- Une épargne maintenue.

2019 des budgets prévisionnels

Pour fonctionner

5 302 706 € sont budgétés en recettes et en dépenses

Les recettes programmées

Excédent de fonctionnement	1 028 705,05 €
Remboursements divers	10 000,95 €
Usagers des services	220 300 €
Impôts et taxes	3 728 150 €
Partenaires publics	199 850 €
Divers	115 700 €

Les dépenses programmées

Provisions pour imprévus	119 000 €
Charges à caractère général	1 432 550 €
Frais de personnel	2 186 000 €
Reversement solidaire aux autres collectivités et à l'État	120 000 €
Autres charges	320 854 €
Transfert pour investir	881 802 €
Amortissements	242 500 €

Pour investir

2 012 219 € sont budgétés en recettes et en dépenses

Les dépenses programmées

Administration 24 809,44 €	Bâtiments 77 977,25 €	Écoles 64 290,26 €
-------------------------------	--------------------------	-----------------------

Voirie 635 931,72 €	Acquisitions foncières 172 038,63 €	Matériels et véhicules 51 100 €
------------------------	--	------------------------------------

Environnement urbain 22 079,82 €	Réseaux divers 304 564,94 €	Cimetière 10 000 €
-------------------------------------	--------------------------------	-----------------------

Médiathèque 27 590,46 €	le Castel 16 875,48 €	Remboursement Emprunts 145 150 €
----------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Provisions pour imprévus 90 000 €	Solde 2018 à payer en 2019 360 168,93 €	Urbanisme 9 642,07 €
--------------------------------------	--	-------------------------

Hommmages

Châteaubernard perd d'autres amis...



Michelle Derand

A l'issue de long mois de souffrances, Michelle Derand s'en est allée. Elle était active au sein de plusieurs associations castelbernardines : le comité de jumelage, Châteaubernard humanitaire, les amis de Saint Antoine, l'association éducative populaire. Musicienne amateur, Michelle a tenu pendant de longues années l'orgue des paroisses de Saint Antoine à Cognac et Châteaubernard, agrémentant nombre de cérémonies religieuses. Comptable de métier, elle a très tôt mis ses compétences au service des associations souvent en qualité de trésorière.

Nos amis de Durbach et d'Oñati s'associent dans cet hommage à ses nombreux amis de Châteaubernard et tous, nous garderons le souvenir d'une personne généreuse et enjouée.



Pierre Singaraud

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Pierre Singaraud. Une tristesse pareille à celle que nous avons connue au mois de juillet dernier.

Danièle est partie, Pierre l'a suivie. Sans tarder.

Castelbernardins de cœur malgré leurs escapades marines, Monsieur et Madame Singaraud prenaient part à la vie de la communauté, participaient avec plaisir aux divers événements festifs et culturels.

Ancien militaire, il n'y a pas si longtemps Pierre partait joyeusement aux réunions annuelles du HM1, portait dignement le drapeau lors des cérémonies commémoratives du 8 mai, 18 juin ou 11 novembre, participait en toute simplicité à la vie de Châteaubernard.



Avec son épouse, il a ainsi été pendant plusieurs années, membre du comité de jumelage et c'est avec intérêt et générosité qu'ils ont tous deux accueilli de nouveaux amis.

Il est de tradition de prononcer des discours laudatifs à propos des défunts. Ils sont parfois très mérités, parfois moins. Aujourd'hui, les mots ne seront vraisemblablement pas à la hauteur.

Dans la bouche de vos proches, de vos amis, de vos connaissances, voire de vos relations lointaines, Pierre, Danièle, vos qualificatifs se ressemblent et ont un petit air désuet : des gens charmants, sympathiques, estimables, estimés, appréciés de tous, des gens bien, très gentils... Et indissociables. Un grand monsieur, une grande dame.



Jacques Collin

A l'heure où nous imprimons ce journal, nous apprenons le décès brutal de Jacques Collin, figure bien connue de Châteaubernard.

Jacques Collin était professionnellement reconnu sur notre territoire en sa qualité de viticulteur à l'Échassier. Quartier qu'il aimait et dont il avait fait sa marque commerciale. Attaché à l'environnement, il était très sensible à l'évolution des pratiques.

Dévoué à sa commune, Jacques Collin a donné de son temps comme conseiller municipal de 1971 à 1977 et continuait de s'intéresser aux activités associatives : le comité des fêtes, le comité de jumelage, Châteaubernard humanitaire, les amis de Saint Antoine, l'association éducative populaire... pour lesquelles il s'investissait sans compter.

Aujourd'hui il va manquer à Châteaubernard, cet homme sociable passionné par son métier.

Nous partageons la tristesse de sa famille et de ses proches et nous garderons tous le souvenir de cet homme droit et respecté, pilier d'une communauté.

Triangle d'étoffe chargé de glorieux souvenirs.

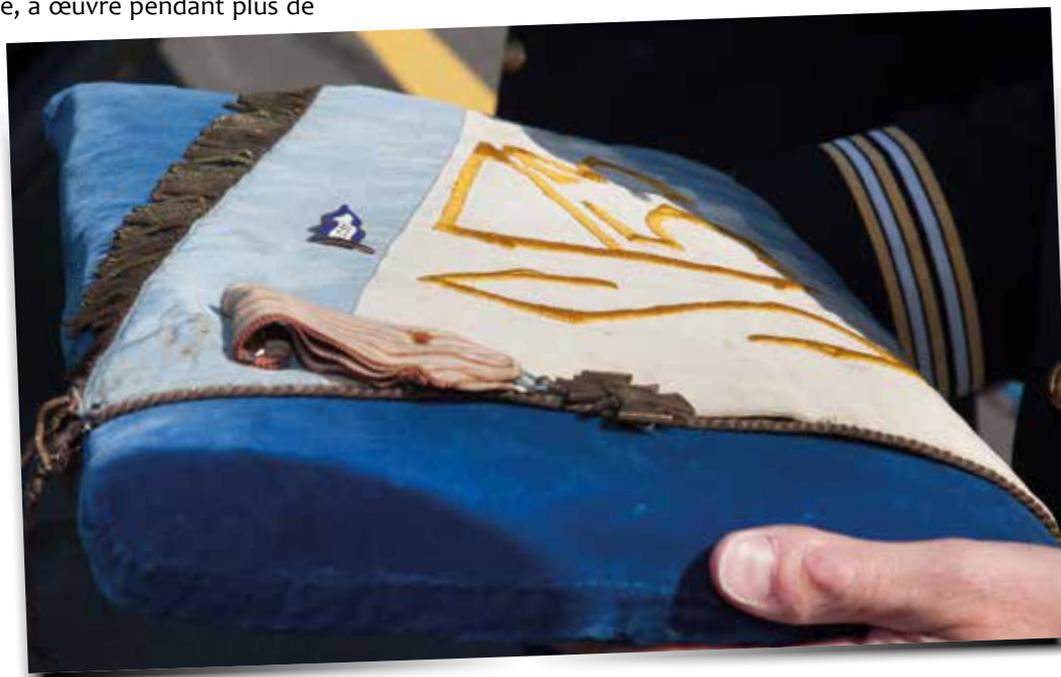


Le mercredi 27 mars 2019, devant une délégation d'aviateurs, avec en toile de fond un drone REAPER, une cérémonie au profit des traditions militaires a été organisée sur la base aérienne (BA) 709 " Commandant Raoul Ménard " de Cognac-Châteaubernard.

Elle s'inscrit dans le plan de vol pour l'Armée de l'air du général d'armée aérienne Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'air, qui vise à valoriser et entretenir la politique mémorielle, en pérennisant les traditions et en établissant un lien fort avec l'expérience de ses glorieux aînés.

Affecté jeune sergent sur la base école 709 de Cognac en 1962, le capitaine honoraire (H) Jean Minot, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, a œuvré pendant plus de 60 années au service de la France, au rayonnement de l'Armée de l'air, au rapprochement des peuples et à la promotion de l'Europe.

Il a remis symboliquement le fanion de l'escadrille C 53 décoré de la Croix de Guerre 1914-1918, au lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranrouë, commandant de l'escadron de drones 1/33 " Belfort " et ancien pilote de l'escadron de reconnaissance (ER) 2/33 " Savoie ".



" J'ai conservé ce trophée que je tenais du colonel Lacroix, commandant la base en 1944 et qui le 18 septembre, accueillait ici même le Général de Gaulle de son retour de Grande-Bretagne. J'ai attendu l'occasion de lui donner la destination finale et officielle que méritait ce triangle d'étoffe, chargé de glorieux souvenirs, témoin actif d'un conflit meurtrier et d'une unité qui avec d'autres allaient former l'armée de l'Air " a précisé le capitaine (H) Jean Minot.

La cérémonie était présidée par le colonel Arnaud Gary, commandant la base aérienne qui a rappelé l'importance de faire perdurer les traditions entre les générations successives d'aviateurs et a souligné la symbolique forte de cet événement qui s'inscrit dans la montée en puissance de l'unité, avec la reprise progressive des traditions de la 33^{ème} escadre de reconnaissance.

Ce glorieux héritage du passé continue de vivre à travers l'investissement des hommes et des femmes de l'escadron de drones (ED) 1/33 " Belfort " qui, poussés par le désir de servir les ailes françaises de l'armée de l'Air, s'engagent quotidiennement sur le territoire national et en opérations extérieures, sous les escadrilles : SAL 33, VR 291 et BR 218.

Rédaction : Adjudant Barbara Le Prat

Crédits photographiques : © D. Pujo / Armée de l'air

Infos municipales

Le repas des aînés



Toujours très attendu, le repas des aînés offert par la municipalité a réuni près de 360 convives le dimanche 10 mars, au Castel. L'occasion de partager une bonne table autour de laquelle les conversations sont allées bon train. Entre chaque plat concocté par le traiteur Cousin, la piste de danse s'est animée de tangos, charlestons et valse, sur des airs joués par l'orchestre Melody Cocktail, pour une journée très conviviale appréciée de tous.



Extraits des délibérations

jeudi 15 janvier 2019

- Accorde un renouvellement de garanties de prêts réaménagés à la société HLM le Foyer
- Approuve le procès-verbal de transfert de la compétence voirie à Grand Cognac
- Autorise M le Maire à signer une convention avec Grand Cognac pour la fourniture de repas pour la crèche et les centres de loisirs (suite au transfert de compétence)
- Autorise M le Maire à signer, avec Grand Cognac, une convention de prestation de service relative à l'entretien d'équipements communautaires à Châteaubernard
- Accepte le principe de rétrocession et d'incorporation dans le domaine public de la voirie, des trottoirs, des espaces verts, des réseaux de la rue Salvador Allende dès leur remise en état

jeudi 7 février 2019

- Autorise M le Maire à signer une convention avec Calitom relative à la gestion des points d'apport volontaire enterrés à Châteaubernard
- Émet un avis défavorable à l'autorisation de vente de dix-huit pavillons locatifs rue Pierre et Jean Bienassis
- Émet un avis défavorable à l'autorisation de vente de quatorze pavillons locatifs rue Salvador Allende
- Prend connaissance des éléments d'attribution du marché lié à la maîtrise d'œuvre de la sécurisation de la rue de la Commanderie et la création d'un parking arboré

jeudi 7 mars 2019

- Accepte l'admission en non-valeur d'une taxe locale d'équipement irrécouvrable.
- Valide le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent aux services administratifs pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité 2019
- Est favorable au recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers année 2019 aux services techniques
- Autorise M le Maire à signer la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État à Châteaubernard
- Confirme la vente d'une partie de parcelle de terrain cadastrée AT66
- Valide l'achat d'une partie de parcelle de terrain à l'euro symbolique Chemin du Breuil
- Instaure la Prime de Service et de Rendement dans la 1ère partie du règlement lié au régime indemnitaire
- Autorise M le Maire à signer une convention de partenariat avec le département de la Charente pour la diffusion de données ouvertes et mutualisées OPEN DATA
- Vote le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

jeudi 4 avril 2019

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2018
- Affecte le résultat
- Fixe les taux 2019 - Taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti) - sans changement par rapport à 2018
- Vote le budget primitif 2019
- Attribue des subventions associatives
- Autorise M le Maire de signer avec Grand Cognac la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'exécution des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales rue des Acacias et rue des Mimosas
- Vote le règlement du concours des maisons et jardins fleuris
- Pose un cadre sur les dépenses autorisées à l'article " fêtes et cérémonies "



Bienvenue aux bébés

Coline GABORIT

le 7 janvier 2019 à Soyaux

Laura LE

le 20 janvier 2019 à Châteaubernard

Juliette LAGET

le 29 janvier 2019 à Saintes

Cherille LEMAN

le 19 février 2019 à Châteaubernard

Lylou BARAIGE

le 31 mars 2019 à Châteaubernard

Félicitations aux mariés

Christopher PERSONNEAU et Noémie

LECOINTE

le 16 février 2019 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Roger GARNIER

le 8 janvier 2019, à l'âge de 95 ans

Régine LACÔTE

20 janvier 2019, à l'âge de 89 ans

Claude HAUTELIN

le 21 janvier 2019, à l'âge de 81 ans

Bernard PIQUE

le 25 janvier 2019, à l'âge de 82 ans

Claude FERGEAU

le 30 janvier 2019, à l'âge de 74 ans

Jacques HUBERT

le 4 février 2019, à l'âge de 85 ans

Michelle MALLEMANCHE-MARCHAND,

épouse DERAND,

le 6 février, à l'âge de 72 ans

Jacques BEDON

le 11 février 2019, à l'âge de 87 ans

Marie-Hélène PRADOUX, épouse PINARD

le 19 février 2019, à l'âge de 76 ans

Pascal VAGILE

le 23 mars 2019, à l'âge de 61 ans

Pierre SINGARAUD

le 24 mars 2019, à l'âge de 85 ans

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site
www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2019/

Châteaubernard et

Le grand débat national

La ville de Châteaubernard a organisé quatre Réunions D'Initiative Locale au Castel

Mercredi 20 février 2019 : La transition écologique

Mercredi 27 février 2019 : La fiscalité et les dépenses publiques

Mardi 5 mars 2019 : La démocratie et la citoyenneté

Vendredi 8 mars 2019 : L'organisation de l'État et des services publics

Plus de 150 personnes ont participé à ces réunions, toutes ont été constructives, intéressantes et animées.

La réunion sur le thème de la transition écologique a été la plus suivie et la plus productive en idée !



Sandra Marsaud, députée de la circonscription a bien voulu honorer de sa présence la seconde réunion

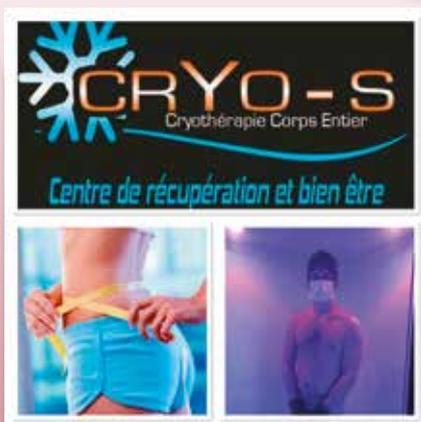
et apporter de nombreuses informations au débat.

Un grand merci aux animateurs de ces réunions : Gladys Macouin, Chantal Marcu, Stéphane Aubry, Frédéric Conter, François Dutheil
Les comptes rendus de ces réunions sont en ligne sur le site du



Grand Débat <https://granddebat.fr/>
et sur le site de la ville www.ville-chateaubernard.fr

Bienvenue aux nouvelles entreprises



5 Avenue Claude Boucher 16100 Châteaubernard
06 40 65 23 91
Ouvert du lundi au samedi sur RV



BABYLOC'16

Opposition

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Cher(e) s Ami(e)s

Suite aux revendications souvent légitimes du mouvement spontané et populaire dit des " Gilets Jaunes ", le Pouvoir central, pensant juguler et maîtriser les revendications s'est lancé dans l'opération de communication à sens unique d'un " Grand Débat " caricatural et véritable enfumage national.

Le plus surprenant ,c'est que si nos gouvernants ne connaissent pas aujourd'hui les priorités qui mobilisent les français dans leur quotidien et en particulier dans leur vie locale, alors grande était leur ignorance, lorsqu'ils se sont présentés à leurs suffrages !

Maintenant que le gouvernement se souvient de l'existence des élus locaux pour mieux les utiliser à son profit, il est important de dénoncer le fait en contradiction avec la vérité, qui est de les déshabiller de la majorité de leurs compétences territoriales acquises par les lois de la décentralisation de 1981.

La Communauté d'agglomération de Cognac regroupe 57 communes allant des portes d'Angoulême à celles de la Charente Maritime, avec un conseil quasi ingouvernable et plutôt bouche bée devant certaines décisions, dont voici quelques exemples :

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, la communauté d'Agglomération de Grand Cognac nous prive à Châteaubernard de la compétence " Enfance et Jeunesse ", en conséquence nos économies budgétaires qui avaient permis la crèche, le relais d'assistantes maternelles et le centre de loisirs de notre commune, sont maintenant sous la coupe de Grand Cognac, comme nos équipements sportifs et pire encore, la perte de notre compétence sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), qui devient intercommunal et nous privera de notre capacité essentielle en matière d'aménagement de notre territoire.

En fait, c'est le Pouvoir central qui, face à l'inertie des décideurs locaux, installe les instruments qui lui permettent de contraindre les collectivités à agir conformément à ses objectifs. C'est très grave, en raison de la fiscalité locale injuste et trop lourde pour nous tous , avec pour exemple :

En 2018 la Majorité castelbernardine avait accrue la cotisation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 17 %. En 2019 c'est l'État qui clame sur tous les toits que les impôts n'augmenteront pas, alors que les bases augmentent pour : la taxe d'habitation de 2,65 %, pour le foncier bâti de 3,36 % et pour le foncier non bâti de 0,91 %.

Alors qu'en 2018, les castelbernardins subissaient une augmentation de 39 % sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, assortie de la suppression du ramassage du verre et d'un sac noir en moins par semaine, en 2019 cette taxe va diminuer, mais en se maintenant étalée sur 10 ans. Au même moment, nous apprenons par la Presse locale, qu'une hypothèse inquiétante pointe le bout de son nez, " la Charente se dirigerait vers la fin de l'apport des déchets verts en déchetterie d'ici 2022-2023 ", sous le fallacieux prétexte d'un jardinage plus écolo.

En attendant, en matière de protection de la nature, il serait judicieux et urgent, que les pouvoirs publics fassent respecter les conditions de stockage par les entreprises qui récupèrent le verre dans notre ville au Fief du Roy, conditions de stockage qui semblent avoir des conséquences sur l'environnement pour la santé de nos concitoyens. A suivre...

Avant notre prochaine chronique, nous invitons nos fidèles lectrices et lecteurs à nous communiquer, leurs avis et préoccupations à l'adresse ci-dessous ou dans notre boîte aux lettres située sur le mur du bureau de l'Opposition à la mairie.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

" Tout seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin ! ". Cette maxime trouve tout son sens à la lueur de l'actualité communautaire.

Ainsi la mise en commun de nos équipements sportifs se traduit déjà par une satisfaction sans précédent des clubs et de la population en général. Le stade Claude-Boué, les Écuries de Boussac, le nouveau centre aquatique offrent une infrastructure et un accueil de choix. Prenons l'**X'Eau**. tant décrié avant même sa naissance, le voilà qui reçoit tous les suffrages des usagers ! Partenaires, familles, employés sont unanimes sur la qualité des locaux, du service ou de l'environnement. La fréquentation dépasse des prévisions pourtant très ambitieuses. Les détracteurs d'hier -qu'il leur soit rendu grâce de le reconnaître- sont les fans d'aujourd'hui. Tant mieux !

Côté culture, l'agglomération de Grand Cognac propose désormais un choix défiant toute concurrence à l'échelle d'un tel territoire. A l'offre publique s'ajoute une offre privée de plus en plus étoffée, boostée par le sponsoring et le mécénat d'entreprise. La pratique amateur en ressort dynamisée, le nombre d'associations à vocation culturelle s'envole et le public plébiscite les spectacles réalisés par des amateurs passionnés guidés par une exigence professionnelle. Bravo !

Les communes ont, certaines conservé, d'autres récupéré leur compétence scolaire. C'est une bonne chose que de garder la main sur l'éducation de nos enfants.

A juste titre, la compétence voirie communautaire est demeurée à Grand Cognac. Nul ne conteste qu'une vision et une action globales sont indispensables dans ce domaine tout comme dans celui de l'économie. Dans un avenir proche, Châteaubernard verra la mise en œuvre de plusieurs projets essentiels qui contribueront à l'amélioration de la circulation et de la sécurité, en voiture, à deux-roues et à pied. Scrutée à la loupe par les professionnels, la récente évolution des tendances de consommation mène à l'ouverture de petits " hameaux commerciaux ", avec une timide réapparition des boutiques spécialisées... Qui s'en plaindra ?

Côté habitat, deux sites offrent des perspectives de logements accessibles : les Vauzelles et le secteur route de Segonzac/rue de la Doue. Projets qui devraient aboutir d'ici deux ans. Il était grand temps d'y songer car le choix du gouvernement de réduire puis supprimer la taxe d'habitation pour la plupart des foyers pourrait encore renforcer l'attractivité de la commune.

Enfin petit clin d'œil qui devrait dérider les plus pessimistes parmi ceux qui prennent soin à la fois de leur environnement et de leur porte monnaie : Calitorama nous propose désormais un petit marché de troc où chacun peut s'équiper sans bourse délier.

Elle n'est pas belle la vie ?

Espaces verts



Circuit des jardins de Cognac et Châteaubernard

Plan sur www.ville-cognac.fr

6 jardins ouverts au public
Samedi 8 et dimanche 9 juin 2019
10h - 19h

Le jardinier de la rue Pascal
 06 83 02 19 31



Circuit des jardins de Cognac et Châteaubernard 2019

Rendez-vous aux jardins des samedi 8 juin et dimanche 9 juin 2019

CONTACT :
 Le jardinier de la rue Pascal
 06 83 02 19 31
 contact@lejardinierdelaruepascal.fr

6 jardins en culture biologique de 200 m² à 48 hectares Départ : parking gratuit du musée d'Art et d'Histoire

1 circuit piéton 1,8 km

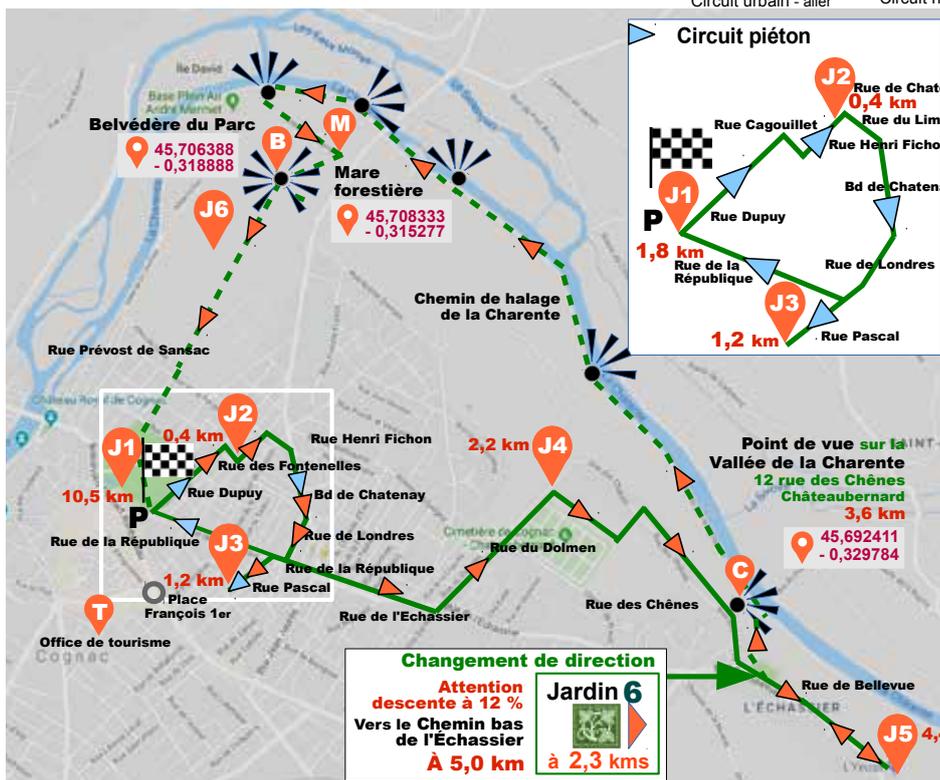
1 circuit vélo 10,5 km



J1 **Jardin Public de l'Hôtel de Ville**
 7 hectares
 1 rue Dupuy - Cognac
 Parking du Musée d'Art & Histoire
 45,695833 - 0,332500

J2 **Le jardin de mère en filles**
 300 m²
 152 rue Henri Fichon
 Cognac
 45,697648 - 0,332052

J3 **Le jardin de la rue Pascal**
 200 m²
 32 rue Pascal
 Cognac
 45,693693 - 0,320383



J4 **Jardins familiaux du Breuil**
 2400 m²
 56 rue du Dolmen
 Châteaubernard
 45,693620 - 0,320671

J5 **Le Jardin Respectueux Château de l'Yeuse**
 2 hectares
 65 rue de Bellevue
 Châteaubernard
 45,658867 - 0,334660

J6 **Parc historique de François 1er Cognac**
 48 hectares
 M Mare forestière
 B Belvédère du Parc

© François Créach - 28 Mars 2019

L'œil du jardinier

Gros plan sur les érables :

Les érables dont le nom latin est " ACER " font partie des arbres les plus présents sur le territoire français. Il en existe entre 150 et 200 variétés différentes. La particularité des érables est leur coloration automnale qui peut être jaune, orange, rouge ainsi que leurs fruits appelés " disamare ". Ils se développent dans des endroits complètement différents par rapport à la nature du sol et leur exposition.

Voici quelques espèces d'érables avec leurs caractéristiques:

Érable champêtre (Acer campestre) : hauteur : 15 m, sol : basique (calcaire), feuillage vert puis jaune or à l'automne.

Érable à feuille de frêne (Acer negundo) : hauteur : 15 m, sol : basique (calcaire), feuillage vert composé.

Érable plane pourpre (Acer platanoides Cimson king) : hauteur : 20 m, sol : neutre tolère le calcaire, feuillage pourpre.

Érable sycomore à feuille marbrée (Acer pseudoplatanus Leopoldii) : hauteur : 10m, sol : calcaire, feuillage vert et marbré de blanc.

Érable du japon vert (Acer japonicum dissectum) : hauteur : 1,50m : sol non calcaire idéal en terre de bruyère (acide), feuillage : vert de jaune puis rouge à l'automne.

Érable argenté (Acer saccharinum) : hauteur : 25 m : sol tolère le calcaire : feuillage vert et gris sur le dessous et orangé en automne.

Érable de David (Acer davidii) : hauteur : 10 m, sol légèrement calcaire, feuillage vert puis orange, rouge à l'automne, écorce lisse et striée de blanc.



Maladie sur Sequoiadendron giganteum :

Sur la commune, nous avons deux Sequoiadendron giganteum, tous deux sont attaqués par un champignon le " Botryosphaeria parva ". La maladie se distingue par un changement de couleur du feuillage il devient orange (il se dessèche). Les hivers très courts avec des températures relativement douces et des étés très chauds et secs, favorisent le développement de ce champignon. Ils seront arrachés à l'hiver 2020, et remplacés par des végétaux plus résistants.



Espaces verts

Plan d'entretien et gestion différenciée

En 2013, la ville avait fait réaliser par la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) un premier plan.

Compte tenu des nouvelles règles concernant l'écologie, la non utilisation des produits phytosanitaires (désherbants en particulier) un nouveau plan, mis à jour, vient d'être proposé par la FREDON et accepté par la ville.

Ce plan respecte plus particulièrement la gestion différenciée des espaces verts et établit des niveaux d'entretien des espaces publics bien définis.



Les enjeux de la gestion différenciée (source FREDON)

- **Sociaux culturels** : un intérêt paysager et esthétique en diversifiant les espaces. Un intérêt culturel et pédagogique par la mise en place de sentiers pédagogiques, d'actions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles.

- **Écologiques** : en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires et donc la pollution des eaux et des sols. En favorisant la diversité des populations végétales et animales locales.

À Châteaubernard, la municipalité n'utilise aucun produit chimique.

- **Économiques** : l'économie de temps et l'optimisation du travail permettent, en limitant l'entretien, de développer de nouvelles zones ou d'axer son travail sur d'autres problématiques.

La gestion différenciée des espaces communaux permet d'orienter l'entretien en fonction des attentes et des besoins.

Ainsi cette année sur la commune, la gestion des espaces implique 4 niveaux d'entretien en fonction du type d'espace :

- d'embellissement
- de biodiversité et prairie
- de loisirs
- d'ornement

Pour chacun de ces espaces, sont définis : la hauteur de tonte, le nombre de passages, le type de matériel à utiliser, avec ou sans ramassage, l'utilisation de débroussailleuse, d'un souffleur, etc...

La commune est entièrement cartographiée. Elle est divisée en plusieurs secteurs géographiques.

L'ensemble représente :

- 9493 m² / zones d'embellissement
- 23579 m² / zones de loisirs
- 41302 m² / zones d'ornement
- 29286 m² / zones de biodiversité et prairie

soit un total de surface d'espaces verts de plus de 10 ha. Dans le prochain numéro de Châteaubernard Info, nous ferons le point en détail des résultats de cette première campagne.

COMPOSTEUR : 40 euros remboursés

Pour simplifier la démarche d'acquisition d'un composteur, Calitom attribue désormais une subvention pour un composteur et un bioseau librement choisi par les citoyens.

Les foyers demandant du matériel pourront l'acheter dans le commerce et se verront attribuer une subvention de 60% du prix TTC, plafonnée à 40€ par Calitom pour l'achat d'un composteur et d'un bio-seau de leur choix.

Les usagers devront fournir à Calitom par courrier ; La facture de leur achat, un RIB et leurs coordonnées postales, téléphoniques ainsi que leurs adresses email complètes et à jour, à :

ZE La Braconne – 19 route du lac des Saules – 16600 MORNAC
ou par mail : prev@calitom.com

Cette aide financière pourrait être redemandée une fois au bout de 5 ans dans la limite de deux attributions par foyer.

Le Pôle Prévention reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous jugerez nécessaires.





Concours maisons et jardins fleuris 2019

Le Conseil Municipal a validé dans sa séance du 4 avril, la reconduction du concours pour 2019 organisé par la ville et ouvert à tous.
Les inscriptions sont à remettre avant le 31 mai à la mairie.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles :

à l'accueil de la mairie
à l'accueil des Services Techniques
sur le site internet de la ville
Pour tout renseignement : 05 45 32 61 88



Frelon asiatique - Le nid primaire

C'est la pleine période avec le printemps où les fondatrices construisent les premiers nids dits " nids primaires ".

Le premier a été repéré le 6 avril rue des Quillettes .

Ce nid est fabriqué par une FONDATRICE qui a hiberné depuis le mois de novembre. Il mesure quelques centimètres de diamètre.

La fondatrice y pond quelques œufs, puis nourrit les larves qui deviendront les ouvrières.

Souvent ces nids, comme on l'a vu en 2018, se trouvent dans un trou de mur, sous des toits de auvents, d'abris de jardin.

A SURVEILLER

On peut penser que la campagne de lutte s'annonce précoce !

SOYONS VIGILANTS

Ne pas attendre l'été pour pratiquer le piégeage. Afin de préserver les autres insectes il est conseillé d'ajouter un produit alcoolisé dans le piège.

Vous pouvez vous procurer gratuitement à la Mairie un support spécifique à adapter sur une bouteille plastique et à suspendre.

Les abeilles nous remercieront.

La ville participe financièrement à la destruction de ces nids sur la base de 50 %
Contacter la Mairie avant toute destruction afin de signer une convention.



FLEURISSEMENTS 2019

Les nouveaux massifs

Trois nouveaux massifs ont été implantés en début d'année.

Ils remplacent des fleurissements aériens qui ne correspondaient plus à la politique nouvelle menée par la ville, pour une meilleure gestion écologique et économique.



Rue des Hêtres

Les thèmes : minéral, plus de vivaces, plantes moins gourmandes en eau... qui avaient été retenus en 2017 sont respectés. Le service Espaces Verts a créé trois massifs où nous trouvons : l'arbuste central Ginkgo, des Nandina lemon lime à feuillage vert, des blush pink à feuillage rouge ainsi que des mélanges de vivaces et graminées . Le minéral est représenté soit par des barres de schiste plantées dans le sol soit par des plaques de schiste brossé.

Rue d'Anjou



CALENDRIER 2019 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS.

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.
M1 FÉRIÉ	S1	L1  27	J1 	D1	M1
J2	D2	M2	V2	L2  36	M2
V3 	L3  23	M3	S3	M3	J3 
S4	M4	J4 	D4	M4	V4
D5	M5	V5	L5  32	J5 	S5
L6  19	J6 	S6	M6	V6	D6
M7	V7	D7	M7	S7	L7  41
M8 FÉRIÉ	S8	L8  28	J8 	D8	M8
J9	D9	M9	V9	L9  37	M9
V10 	L10 FÉRIÉ 24	M10	S10	M10	J10 
S11	M11 	J11 	D11	M11	V11
D12	M12	V12	L12  33	J12 	S12
L13  20	J13	S13	M13	V13	D13
M14	V14 	D14	M14	S14	L14  42
M15	S15	L15  29	J15 FÉRIÉ	D15	M15
J16 	D16	M16	V16 	L16  38	M16
V17	L17  25	M17	S17	M17	J17 
S18	M18	J18 	D18	M18	V18
D19	M19	V19	L19  34	J19 	S19
L20  21	J20 	S20	M20	V20	D20
M21	V21	D21	M21	S21	L21  43
M22	S22	L22  30	J22 	D22	M22
J23 	D23	M23	V23	L23  39	M23
V24	L24  26	M24	S24	M24	J24 
S25	M25	J25 	D25	M25	V25
D26	M26	V26	L26  35	J26 	S26
L27  22	J27 	S27	M27	V27	D27
M28	V28	D28	M28	S28	L28  44
M29	S29	L29  31	J29 	D29	M29
J30 FÉRIÉ	D30	M30	V30	L30  40	M30
V31 		M31	S31		J31 

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n°vert www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429